

Un collège expérimental sur le site palois de Jean-Monnet

CONSEIL GÉNÉRAL Hier à Bayonne, lors de leur réunion plénière, les élus départementaux ont adopté le projet définitif du collège de la réussite à Pau.

La rentrée 2016 verra l'ouverture d'un nouveau collège à Pau. Ce collège, estampillé « expérimental avec internat de la réussite pour tous », sera le troisième collège public du département à disposer d'un internat (les autres sont à Salies-de-Béarn et à Saint-Jean-Pied-de-Port). Il s'agit de la résurrection, in situ, du collège Jean-Monnet du quartier Saragosse, fermé en 2012 et aujourd'hui démol.

Hier l'assemblée départementale, réunie à Bayonne, a validé l'ensemble de la démarche. Georges Labazée, président du Conseil général doit poser le 27 janvier prochain la première pierre d'un établissement qui lui tient particulièrement à cœur. « C'est un dossier important dans

de répondre aux enjeux sociaux de notre territoire : éloignement, inadaptation du cadre familial et pas seulement l'échec scolaire », précise le document examiné hier par l'assemblée départementale. Des élèves venus de ZEP y côtoieront des collégiens éloignés de tout établissement ou d'autres qui souhaitent s'éloigner temporairement de leurs familles ou d'autres encore, passionnés de glisse ou d'image.

Le nouveau collège fera la part belle à l'innovation avec une équipe pédagogique et technique recrutée « sur profil » et des thématiques structurantes autour de la glisse (mer et montagne) et de la culture et création numériques (éducation à l'image).

La rentrée se fera sur deux ans, afin de respecter les cycles. Les 6^{es} et 4^{es} intégreront le collège en septembre 2016 et les 5^{es} et 3^{es} l'année suivante. A noter que le principal sera recruté un an avant la première rentrée.

Il s'agit de répondre aux enjeux sociaux du département : éloignement, inadaptation du cadre familial et pas seulement l'échec scolaire.

mon histoire », précise l'ancien instituteur qui se souvient avoir enseigné dans l'école Nandina park voisine.

On se souvient de la longue polémique qui a accompagné la fermeture d'un collège qui avait vu fondre ses effectifs au fil des ans et constituait pour beaucoup une sorte de ghetto.

Mixité de recrutement

« J'ai voulu faire un collège tout autre », affirme le président du Conseil général. Ce collège expérimental déséctorisé de 120 élèves accueillera presque exclusivement des internes (150 places dont 30 lycéens) en privilégiant la mixité de recrutement. « Il s'agit

Ouverture sur l'extérieur

Le collège sera ouvert sur l'extérieur avec un foyer-espace culturel qui intégrera la commission départementale du film. L'environnement du quartier a été sollicité, comme les MJC, le centre social de la Pépinière, le Groupe d'animation musicale ou la Cumamovi. Cet espace culturel sera ouvert aux établissements scolaires du 1^{er} et 2nd degré, aux associations du quartier et aux associations culturelles pendant et hors temps scolaire notamment pour des projets axés sur la thématique centrale « culture et créativité numérique ».

Ce nouveau collège constituera la tête d'un réseau d'internats des collèges publics du département. Il favorisera les échanges avec les autres internats existants et futurs (Bedous et Laruns).

■ JEAN-MARC FAURE



Les esquisses du futur collège expérimental de Pau avec internat de la réussite pour tous. Au premier plan (photo du bas) : la rue Honoré Baradat. À l'arrière-plan, à gauche : le gymnase existant. © REPRO PP

Les élus divisés sur la finalité du collège

DÉBAT Si le groupe socialiste s'est prononcé pour le nouveau collège palois, les groupes UMP et Forces 64 se sont abstenus. A noter que l'Aspois Jean Lassalle a voté contre car, pour lui, la population des quartiers Saragosse et Ousse-des-Bois a besoin d'un collège dédié.

De son côté, Max Brisson ne juge pas le projet mauvais sur le fond. Il constate même qu'il tourne le dos « à tous les grands principes socialistes » : sectorisation, égalité de tous devant le service public d'éducation. Mais il déplore qu'il soit bâti « sur les cendres du collège Jean-Monnet » et doute de la réelle

mixité sociale du futur établissement.

« Demain, les enfants du quartier auront ce collège sous le nez et devront s'exiler ailleurs », a renchéri Jean-Marc Grussaute, du groupe Forces 64, lequel regrette aussi l'abandon de l'ancien collège. Il s'est fait également le porte-voix de la Paloise Josy Poueyto qui suspecte du favoritisme dans le choix de l'architecte qui était quelques mois plus tard numéro deux de la liste socialiste aux municipales de Pau.

Christian Mariette, en charge des collèges, a balayé ce dernier

argument qui a provoqué l'indignation de plusieurs de ses amis. Sur le fond, elle a souligné la singularité du projet : « C'est l'un des rares projets en France qui articule l'espace des bâtiments avec le projet éducatif. » Elle a souligné que la création d'un internat s'inscrivait dans une politique nationale de rééquilibrage, notant que dans notre département, les collèges publics n'accueillaient que 75 internes alors que les établissements privés proposaient 550 places d'internat. Elle a encore insisté sur le choix de mixité sociale du nouveau collège. ■

ZOOM

Une architecte paloise aux commandes

C'est le cabinet de la Paloise Nathalie Larradet qui a décroché à l'unanimité la maîtrise d'œuvre du nouveau collège à l'issue du concours d'architecte, clôturé en janvier dernier.

Le coût total du projet se monte à 16 millions d'euros pour lequel il a bénéficié d'un financement de 3 M€ de l'Agence nationale de rénovation urbaine (État) et d'1 M€ du Conseil régional. Le Département, maître d'ouvrage prend le solde (12 M€) à sa charge. Le projet comprend la construction de deux bâtiments recevant du public. Le premier est un établissement d'une capacité de scolarisation de 120 collégiens avec un internat de la réussite pour tous de 120 places. Le second est un espace culturel, comprenant 30 places de sommeil pour les lycéens des établissements palois, un espace administratif de 5 bureaux et 3 salles d'activité. Le gymnase de l'ancien collège resté en place sera rénové.

- LA REPUBLIQUE -
27/03/2014